



LE PROCESSEUR HARMONY COMPATIBLE AVEC TOUTES LES GENERATIONS D'IMPLANT ADVANCED BIONICS

De la première génération d'implant C1.0 à la dernière génération d'implant d'Advanced Bionics HiRes 90K (implant cochléaire à ce jour le plus évolué techniquement sur le marché), **vous pouvez dorénavant bénéficier* du processeur en contour d'oreille Harmony.**



Le processeur de son Harmony est la dernière génération de processeur développé par Advanced Bionics. Il reprend la philosophie générale de nos produits à savoir :

- **Innovant** : le coude T-Mic permet de placer un microphone additionnel dans le pavillon de l'oreille à proximité du conduit auditif pour une capture toujours plus naturelle du son dans toutes sortes de conditions notamment les plus bruyants. Il permet en outre une utilisation plus aisée du téléphone et des oreillettes (de lecteurs MP3 ou de kit main libre)
- **Modulable** : la boucle magnétique intégrée au processeur et la vaste gamme d'accessoires spécifiques (Coude i-Connect pour les systèmes FM, Système de port déporté de la batterie, etc.), permettent au processeur de son Harmony de s'adapter à votre mode de vie et à vos besoins
- **Simple** : la fonction AutoSound™ ajuste l'ensemble des paramètres de fonctionnement du processeur de son Harmony en fonction de l'environnement sonore dans lequel vous vous trouvez et ceci de façon transparente et automatique sans aucune intervention de

votre part, et sans accessoires complémentaires (que l'on peut oublier ou perdre). **La devise de l'utilisateur d'un processeur Harmony : ... je porte mon processeur et j'en oublie le fonctionnement.**

- **Fiable** : le processeur de son Harmony a été développé pour fonctionner dans les conditions les plus difficiles d'utilisation (chaleur élevée, humidité ...). Il a reçu la certification - IP 47 - par un laboratoire indépendant attestant de sa résistance à la pluie, la transpiration ...



Vous retrouverez toutes ces caractéristiques et plus encore dans la dernière édition de notre newsletter Bionics Info, envoyée à tous les porteurs des implants Advanced Bionics.

Vous n'avez pas reçu votre Bionics Info ? Vous avez des questions complémentaires ? Vous pouvez nous contacter pour ces questions et bien d'autres au N° Vert 0800 926 900 (de lundi au vendredi de 9h à 12h) ou par email : questionutilisateur@abionics.fr.

*** : Le remplacement d'un processeur de son dans le cadre de la prise en charge LPPR est un acte médical dont la décision revient exclusivement à l'équipe clinique qui assure le suivi de votre système d'implant cochléaire.**